

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Soutien et adhésion à Neuchâtel mobilité 2030

Le Conseil municipal de Saint-Imier soutient avec détermination le projet Neuchâtel mobilité 2030. La région Centre-Jura dans son ensemble bénéficiera notamment de la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle, qui rapprochera également le Haut-Vallon de Saint-Imier de Neuchâtel et de l'Arc lémanique. La réalisation des contournements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds facilitera les déplacements à l'intérieur de la région.

Pour ces raisons, l'exécutif imérien a décidé d'adhérer au comité de soutien à Neuchâtel mobilité 2030. Il espère que ce projet sera massivement soutenu par les Neuchâteloises et les Neuchâtelois lors de la votation du 28 février 2016.

Nonagénaire

Le 1^{er} février 2016, M. Michel Jeanneret, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Résidence des Fontenayes, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Francis Gfeller, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

mercredi 3 février 2016
(cm)